

Les Cahiers de droit

La réforme du droit des obligations

Jean-Louis Baudouin and Claude Masse



Volume 30, Number 3, 1989

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/042962ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/042962ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Faculté de droit de l'Université Laval

ISSN

0007-974X (print)

1918-8218 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Baudouin, J.-L. & Masse, C. (1989). La réforme du droit des obligations. *Les Cahiers de droit*, 30(3), 555–555. <https://doi.org/10.7202/042962ar>

Tous droits réservés © Faculté de droit de l'Université Laval, 1989

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

La réforme du droit des obligations

Nous sommes heureux de présenter ici des textes préparés dans le cadre de la conférence de l'Association Henri Capitant (section Québec) tenue à l'Université de Montréal le 7 avril dernier. Cette très importante rencontre d'information et de réflexion a regroupé plus de 250 juristes québécois de tous les milieux. Elle entendait permettre l'examen de l'Avant-projet de Loi portant réforme du droit des obligations.

La publication de ces textes est le résultat d'une collaboration de l'Association avec *Les Cahiers de Droit* de l'Université Laval. Nous voulons remercier ici la direction de cette prestigieuse revue d'avoir accepté de consacrer l'essentiel de ses deux prochaines parutions aux travaux de la conférence. Nous remercions également les auteures et auteurs des textes dont vous trouverez la première partie ici, pour la qualité de leur précieuse collaboration.

Cet Avant-projet qui a fait l'objet de notre étude attentive est, à n'en pas douter, une pièce maîtresse dans l'évolution du droit civil québécois. Il s'agit là en quelque sorte de l'aboutissement d'une trentaine d'années de travaux tant au Ministère de la Justice du Québec qu'à l'Office de révision du Code civil, même s'il est vrai que le projet s'éloigne dans le dernier cas du projet déposé par l'Office en juin 1978.

Tout nous laisse croire que nous sommes à la croisée des chemins. Certes il est clair que les besoins socio-économiques et la philosophie contractuelle qui ont marqué la première codification de 1866 sont dépassés. Partant de là est-il nécessaire de rapatrier et d'unifier la plus grande partie des sources du droit des obligations dans le cadre du seul Code civil? Notre société est-elle prête à accorder une moins grande stabilité aux rapports contractuels et un plus grand pouvoir d'intervention aux juges?

Il nous a semblé que l'approfondissement du contenu et de la portée de cet Avant-projet constituait une excellente occasion de poursuivre une réflexion sur les fondements de notre droit, sur ses caractéristiques propres et ses perspectives d'avenir.

Jean-Louis BAUDOUIN,
président de la section québécoise.
Association Henri Capitant.

Claude MASSE,
responsable de la
conférence.